

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15137**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels, Spécialité Analyste-Concepteur de systèmes d'information et de décision (ACSID)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence occupe une fonction de maître d'ouvrage pour la partie du système d'information qui lui est confiée. Il conduit la mise en œuvre des applications informatiques et participe à leur développement et leur maintenance, en assurant l'analyse fonctionnelle des besoins et des réponses, la conception, la réalisation et la mise à jour de la documentation.

Dans son activité, il est conduit à :

- élaborer des schémas directeurs de systèmes transactionnels, informationnels et décisionnels ;
- concevoir et réaliser une application web ;
- modéliser des données (structure et flux), produire des maquettes et des prototypes ;
- assurer la réalisation et la mise en œuvre de ces applications ;
- animer une petite équipe de techniciens et assurer la formation de proximité des utilisateurs.

Compétences évaluées :

- Analyser et concevoir un projet lié à une application informatique:
- Connaître les principes méthodologiques et de modélisation des systèmes d'information
- Concevoir des applications et des tests logiciels
- Concevoir, manipuler et administrer des bases de données (Oracle, MySQL, SQL, serveur, etc.)
- Utiliser des outils de gestion des entrepôts de données (Business Object)
- Créer des sites web à l'aide des principaux langages de programmation (HTML, XML, PHP, JSP, etc.)
- Savoir développer des systèmes d'information et décisionnels:
- Mettre en place des solutions ERP (progiciels de gestion intégrée)
- Concevoir des systèmes décisionnels et des entrepôts de données (Data warehouse)
- Analyser et répondre aux besoins des clients
- Réaliser des études préalables au développement (rédiger un cahier des charges)
- Organiser, planifier et contrôler les activités de l'équipe technique
- Former les utilisateurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

Les titulaires de la certification sont recrutés dans toutes les entreprises et institutions publiques ou privées (Crédit Agricole, La Poste, Mairie de Paris, Bull, Siemens, etc.) dont l'activité nécessite la gestion, le traitement et la diffusion d'informations en réseau. Ils sont assistants au maître d'ouvrage, ils conçoivent une partie du système d'information et de décision et pilotent sa mise en œuvre.

Le certifié peut exercer les métiers de :

- analyste-concepteur de systèmes d'information et décisionnels,
- administrateur de bases de données,
- administrateur de sites web.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Il est nécessaire de valider les épreuves suivantes pour obtenir la certification :

- 1/ Réussir les épreuves écrites qui attestent des acquis obligatoires pour exercer le métier visé
- 2/ Réaliser un projet tutoré lié aux activités en entreprise
- 3/ Valider un stage de 16 semaines en entreprise

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> • - 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements, • - 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification • - 20 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> • - 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements, • - 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification • - 20 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> • - 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements, • - 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification • - 20 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la LP ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24 novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

N° d'habilitation 20001414

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002

Références autres :

Arrêté du 28 juin 2012 (n° d'habilitation 20001414)

Pour plus d'informations**Statistiques :**

50 diplômés par an

Autres sources d'information :

<http://deptinfo.cnam.fr>

<http://deptinfo.cnam.fr>

CNAM

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre d'enseignement de Paris.

Historique de la certification :